

Climat et démocratie se sauveront ensemble !

Dominique Gillier, syndicaliste, a été secrétaire général de la Fédération CFDT Métallurgie et membre du Bureau confédéral. Il est vice-président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), composé de 80 organisations de la société civile. Il témoigne du travail de la Convention citoyenne pour le climat (CCC) dont il est membre du comité de gouvernance.

Depuis octobre 2019, 150 personnes constituent la CCC. Voulu par le Président de la République, son organisation a été confiée au CESE. Sa mission est de proposer des mesures concrètes de lutte contre le changement climatique, afin d'atteindre une baisse d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale. Cette initiative est une réponse politique, à l'issue du grand débat national. Elle est née dans un contexte de tensions sociales (« *Gilets jaunes* ») et d'attentes fortes de la société (marches pour le climat, pétition « *L'affaire du siècle* »...).

Des citoyens prennent les choses en main

La CCC correspond aussi aux demandes de la société civile organisée, soucieuse de replacer les citoyens au cœur de la

décision publique, demandes du CESE, de Think tank, d'ONG écologistes, et de collectifs... D'autres pays ont choisi cette méthode : en Irlande sur l'avortement, au Texas sur le développement de l'éolien, en Islande sur sa constitution, actuellement en Grande-Bretagne sur le climat également...

Les membres de la CCC ont été désignés par tirage au sort, selon des critères prédéfinis afin d'assurer une « *représentation descriptive* » de la population française (sexe, âge, niveau de diplôme, situation socio-professionnelle, type de territoires et zone résidentielle). Ils sont indemnisés, comme des jurés d'assises. Je constate avec intérêt qu'ils sont, tous et toutes, personnellement très engagés dans cette mission, assidus, constructifs, bienveillants entre eux, et soucieux de l'intérêt général.

Un travail organisé au service du bien commun

Un Comité de gouvernance, composé de personnalités qualifiées (dans l'écologie, la démocratie participative, l'économique et le social), organise les travaux dans le respect du mandat et s'appuie sur des animateurs professionnels.

Trois « *garants* » de l'indépendance et de la sincérité des travaux ont en outre été nommés. Des intervenants de différents types et disciplines ont été auditionnés et les citoyens peuvent recourir à des experts et à des « *vérificateurs de fait* ».

Les débats sont transparents, retransmis sur Internet, ouverts au public, à des observateurs, des chercheurs, des journalistes...

Les citoyens au cœur de la décision publique



Cinq groupes thématiques (se nourrir, se déplacer, se loger, produire et travailler, consommer) se sont réparti le travail. L'assemblée plénière a ensuite pris le relais pour finaliser et valider les propositions qui seront publiées en juin. A titre d'exemples : favoriser les circuits courts, prolonger la durabilité des objets, accompagner les évolutions professionnelles, réguler les publicités, stopper l'artificialisation des sols, favoriser les transports collectifs.

Ouverture à des possibles

À l'heure où les peurs, les colères, le repli sur soi, la recherche de boucs émissaires, les inégalités... Menacent la démocratie et la cohésion sociale, à l'heure où la transition écologique, doublée de la crise sanitaire, constitue un défi pour l'humanité, la CCC démontre que des femmes et des hommes placés en responsabilité sont capables d'intelligence collective pour le bien commun. ●

Dominique Gillier

Site à consulter : www.conventioncitoyennepourleclimat.fr